

LE PAYS DE L'ARBRESLE

À VTT

► PRÉSENTATION DU CIRCUIT

Ce circuit, réservé aux vététistes expérimentés vous propose une échappée sur les points hauts de ce terroir, à travers bois et prairies. Vous y découvrirez de splendides panoramas sur les Monts du Beaujolais, les Monts de Tarare et les Monts du Lyonnais.

Au départ de Savigny, flânez dans le vieux quartier de l'Abbaye pour découvrir les maisons de ses officiers, ses fortifications mais aussi l'église Saint André et les décors peints en trompe l'œil de certaines façades. Pour une mise en jambe, montez à la tour de l'horloge, du sommet de laquelle vous visualiserez l'emplacement de l'abbaye dans le village actuel.

A quelques pas de là, le musée lapidaire abrite une centaine de sculptures et d'éléments architecturaux provenant de l'ancienne abbaye.

Plus d'informations sur www.arbresletourisme.fr

► DESCRIPTIF DU CIRCUIT

- D** A la sortie du parking de la salle du Trésoncle, prenez la rue Benoit Maillard sur votre droite. Traversez le bourg en prenant successivement la rue de l'Abbaye, la rue centrale sur votre droite, la rue de la République sur votre gauche, puis la rue Jacquettan sur votre droite.
- 1** Prenez le chemin de gauche puis poursuivez sur votre gauche à la patte d'oie pendant 1,5 km.
- 2** Empruntez le chemin de gauche et continuez tout droit pendant 4,1 km.
- 3** A la croix du Crêt, poursuivez sur le chemin d'en face puis 1,3 km plus loin, prenez le chemin de droite. Roulez pendant 1,6 km.
- 4** Prenez la route d'en face après avoir traversé la RD 7 puis le chemin de gauche pour rejoindre le Mât Saint Jean.
- 5** Au carrefour de la croix, tournez à droite et empruntez le chemin sur votre gauche 500 m plus loin. Continuez sur 1,3 km.
- 6** Suivez la route sur votre gauche puis engagez-vous sur le chemin de droite durant 2 km.
- 7** Après avoir franchi la RD 33, continuez sur le chemin d'en face sur 2,7 km.
- 8** Tournez à gauche puis continuez sur votre droite à la patte d'oie avant de suivre la route sur votre droite et rejoindre ainsi le parking de la salle du Trésoncle.
- A**

► Pour signaler un problème, www.sentinelles.sportsdenature.fr



Crédit photo : M. de Coqueret



CIRCUIT

73

Entre Crêt d'Arjoux et Mont Popey

Commune... Savigny

Distance..... 21,5 Km

Dénivelé..... 733 m

Difficulté..... Très difficile

Office de Tourisme
du Pays de l'Arbresle



Lyonnais et Beaujolais

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.48.87 / officedetourisme@paysdelarbresle.fr
www.arbresletourisme.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE L'ARBRESLE :
04.74.01.68.90 / ccpa@paysdelarbresle.fr
www.paysdelarbresle.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de l'Arbresle

Entre Crêt d'Arjoux et Mont Popey



CIRCUIT

73

▶ DÉPART :

Parking salle du Trésoncle

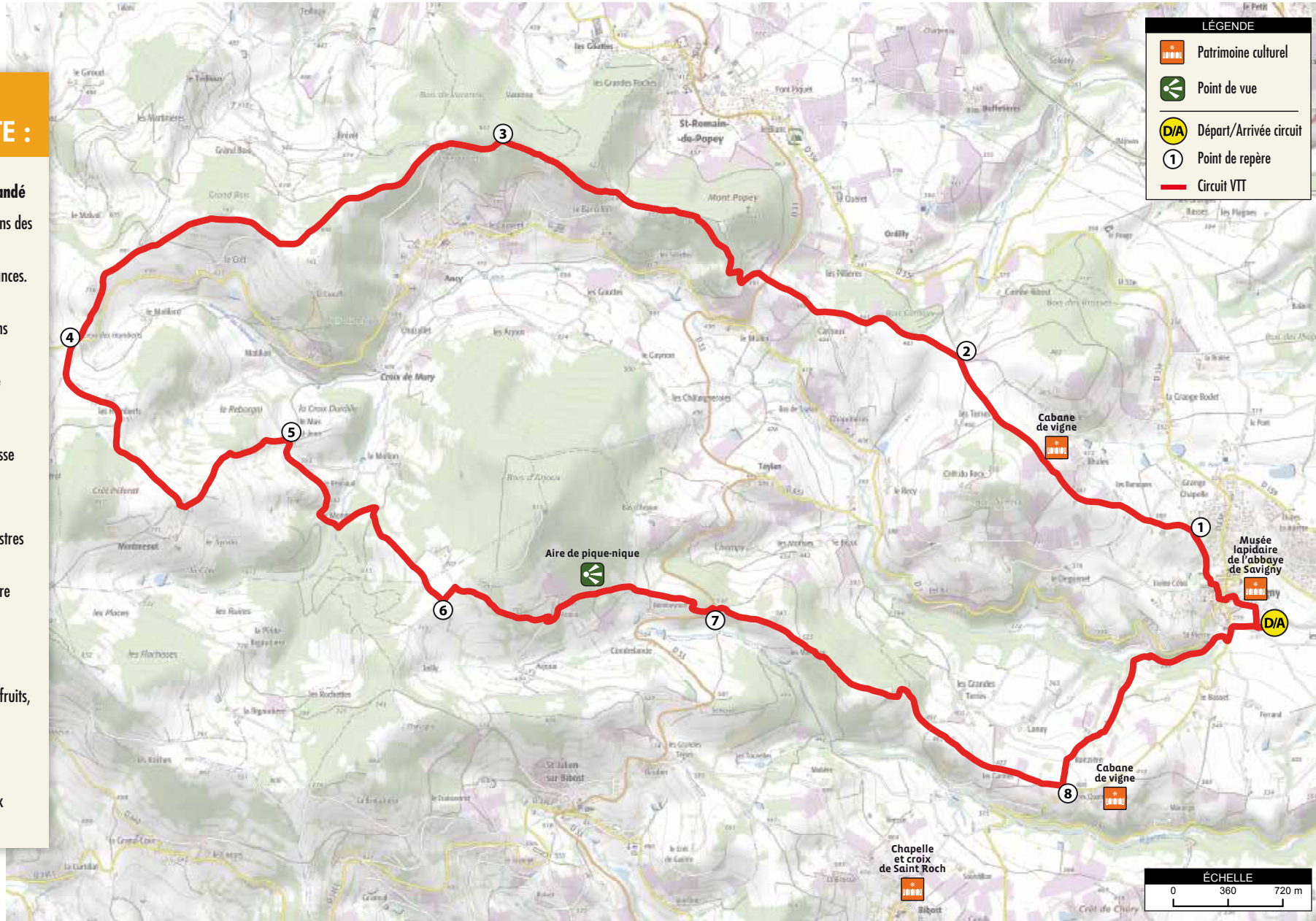
▶ BALISAGE :

Suivre n° 73 sur



CODE DE BONNE CONDUITE DU VÉTÉTISTE :

- ▶ **Le port du casque est fortement recommandé**
- ▶ Empruntez les chemins balisés et respectez le sens des itinéraires.
- ▶ Respectez le code de la route en toutes circonstances.
- ▶ Prenez connaissance à l'avance des difficultés, de la distance du parcours choisi et des conditions météorologiques.
- ▶ Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse.
- ▶ Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement, accessoires de réparation et trousse de première urgence.
- ▶ Restez courtois avec les autres usagers.
- ▶ Dépassez avec précaution les randonneurs pédestres et équestres, qui restent toujours prioritaires.
- ▶ Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage.
- ▶ Respectez les propriétés privées et les zones de cultures.
- ▶ Ne faites pas de la cueillette sauvage de fleurs, fruits, légumes et champignons.
- ▶ Ne troublez pas la tranquillité des animaux d'élevage.
- ▶ Gardez vos débris, soyez discret et respectueux de l'environnement.



LÉGENDE

- Patrimoine culturel
- Point de vue
- Départ/Arrivée circuit
- Point de repère
- Circuit VTT

ÉCHELLE

